





No. 145.

REGLEMENT

DU CONSEIL DE LA CITE DE MONTREAL pour défendre de faire aucune bâtisse ou clôture en bois dans une certaine partie de la cité.

Ordonnement et Statués. Il est par le présent, Ordonné et Statués: Qu'aucune personne ne bâtit, érige ou construira dans la partie de la Cité de Montréal...

Corporation de Montréal. LUNDI, le 22 du courant, SERA VENDU, PAR ENCAN PUBLIC, sur les lieux, un très bel emplacement à bâtir...

Avis du Gouvernement. DES Propositions adressées aux Officiers respectifs de l'Ordonnance seront reçues jusqu'au 24 AVRIL courant, à MIDI, pour le FATURAGE de l'ISLE STE. HELENE, et la PETITE ISLE adjacente...

AVIS. LE REGISTREUR du Comté de Saint Maurice, étant sur le point de fournir au REGISTREUR du Comté de Champlain, aux dépens de la Province, tel que pourvu par la loi...

Département des Terres de la Couronne. LISTE DE LOTS DE VILLAGE DANS GREENVILLE, DISTRICT DES DEUX-MONTAGNES (C. E.) A Vendre aux Priz spécifés.

NAISSANCE. A Berthier, le 13, la dame de M. Narcisse Gauthier, a mis au monde un fils.

DECES. En cette ville, lundi soir, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a endurée avec beaucoup de résignation, dame Rachel Hays, épouse de Philip Hoffmattler, âgée de 65 ans, est décédée...

Certificat Accordé. James A. Shand, de Montréal, apothicaire. EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSALIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutière.

EN BANQUEROUTE. ORDONNE, que la SECONDE ASSEMBLEE GENERALE des Créanciers du dit PHILIPPE N. PACAUD, ait lieu au Bureau du Commissaire des Banqueroutes...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire d'ANDREW M'GILL, Banqueroutier. IL EST ORDONNE qu'une ASSEMBLEE GENERALE des Créanciers du dit ANDREW M'GILL, pour l'octroi de son certificat...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de HENRY FLETCHER, Banqueroutier. IL EST ORDONNE qu'une ASSEMBLEE GENERALE des Créanciers du dit HENRY FLETCHER, pour l'octroi de son certificat...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de SARAH THOMPSON et SELA H. P. TILTON, Banqueroutiers. ORDONNE, que la SECONDE ASSEMBLEE GENERALE des Créanciers des dits SARAH THOMPSON et SELA H. P. TILTON...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de WILLIAM DUNNING, Banqueroutier. LE Soussigné, d'ancien nommé SYNDIC à la dite Banqueroute, donne avis qu'une ASSEMBLEE des Créanciers du dit Banqueroutier...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JOSEPH BERIAU, Banqueroutier. ORDONNE, que la SECONDE ASSEMBLEE GENERALE des Créanciers du dit JOSEPH BERIAU, ait lieu au Bureau du Commissaire des Banqueroutes...

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de WILLIAM HENRY KITSON et MARGARET KITSON, Banqueroutiers. VIS est par le présent donné, que les Soussignés ont été d'ancien nommé SYNDIC, pour administrer les Biens des dits Banqueroutiers.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de FLAVIEN MADORE et OLIVIER MADORE, Banqueroutiers. VIS est par le présent donné, que les Soussignés ont été d'ancien nommé SYNDIC, pour administrer les Biens des dits Banqueroutiers.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JEAN LOUIS CARRON, Banqueroutier. VIS est par le présent donné, que le Soussigné a été d'ancien nommé SYNDIC pour administrer les Biens du dit Banqueroutier.

DISTRICT DE MONTRÉAL. UN QUARTIER GENERAL. des SESSIONS de la PAIX tenant JURIDICTION CRIMINELLE, dans et pour le District de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-DEUXIEME JOUR d'AVRIL courant, à DIX heures du matin.

DEBENTURES. Des Emprunts pour le Chemin à Barrières de Longueuil et Chambly. LES SYNDICS du Chemin à Barrières de Longueuil et Chambly, donnent avis par les présentes, qu'en vertu de l'autorité dont ils sont revêtus par l'Ordonnance de Vict. Chap. 16...

Emprunt pour Chemin. AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les SYNDICS du Chemin à Barrières de LONGUEUIL et CHAMBY, en vertu de l'autorité dont ils sont revêtus par l'Ordonnance de Vict. Chap. 16, seront prêts à émettre des DEBENTURES, depuis et après cette date, jusqu'au montant de Cinq Mille Louis courant...

Restaurant Français. LE Soussigné à l'honneur de remercier ses amis et le public en général de l'honneur qu'il a été honoré jusqu'à ce jour. Il prend cette occasion d'annoncer, qu'à partir du 1er Mai prochain, il ouvrira un RESTAURANT à LA CARTE, où l'on pourra toujours avoir ce que le marché produira de plus nouveau...

AVIS. LE Soussigné fait ses sincères remerciements à ses amis et au public en général, de l'honneur qu'il a été honoré jusqu'à ce jour, et se propose de continuer à le servir avec toute la sollicitude possible. Il prie de lui adresser ses commandes à son domicile, rue St. Denis, n. 6, à partir du 1er Mai prochain...

AVIS. MR. JOSEPH THIBAUDEAU, de St. Denis, nous donne avis, qu'il ne se rendra responsable d'aucunes dettes, hypothèques et redevances que l'on pourrait lui demander, exiger de lui ou le contraindre à payer, à compter de cette date, à moins qu'il ait contracté ou promis de payer personnellement par acte d'ancien notaire, ou signé des promesses de paiement devant témoins.

AVIS. LES Soussignés sont Associés comme PROCUREURS et AVOCATS, en la ville des TROIS-RIVIERES, sous les noms de "HART et DUVAL". ADOLPHUS M. HART, L. G. DUVAL.

AVIS. LA Société ci-devant existante entre les Soussignés comme AVOCATS est dissoute dès ce jour. LEWIS T. DRUMMOND, EDW. BARNARD.

AVIS. LES Soussignés auront besoin, dans le courant du mois prochain, d'une personne qualifiée pour un Magasin en Gros. On préférera une personne qui entendra la tenue des livres. ROBERTSON, MASSON et Cie.

AVIS. POUR les Cours de Circuits et des Commissaires. IMPRIMERIE et A VENDRE au Bureau des Soussignés, rue St. Nicholas, en arrière de la Banque de Québec. Les commandes de la campagne seront ponctuellement exécutées. LOVELL & GIBSON.

VENTES A L'ENCAN. Par T. H. Bridge. LIVRES.— PAR ENCAN, seront vendus, LUNDI SOIR, le 22 du courant, à la Commercial Sale Room, rue St. Joseph, s'adressus de 100 VOLUMES de Livres Français et Anglais.

Par J. D. Bernard. Vente étendue de Marchandises DU PRINTemps, PAR CATALOGUE. AUX Magasins du Soussigné, MERCEDEI, le 24 du courant et les jours suivants, sera vendu, par encan public, un assortiment de Marchandises de Toile, Coton, Soie et Lainé...

VENTE. Une grande quantité de Marchandises, appartenant à différents Banqueroutiers. —EGALEMENT.— 10 caisses Chapeaux fins à la mode de Londres. 5 do Chapeaux de Cuir Patented. Conditions Libérales. La Vente chaque jour à UNE heure. 18 avril. J. D. BERNA RD.

NOUVEL Etablissement. LE Soussigné informe respectueusement les habitants de cette ville qu'il ouvre un établissement comme ENCANTEUR, COURTIER et MARCHAND à COMMISSION, dans la bâtisse en arrière de la Banque de Québec, rue Saint-Aumartin, n. 11, et sera prêt à recevoir des agences générales au premier mai prochain. Ed. LACROIX.

VENTE D'UN FOND DE MAGASIN. UN MARCHÉ AVANTAGEUX A tant dans le £.— A prix courant. LES Soussignés ayant disposé de la plus grande partie de leur MARCHANDISES, offrent à vendre le RESTE DE LEUR FOND, acheté l'autonomie dernier de Mr. JESSE THAYER, étant un riche et splendide assortiment de MARCHANDISES DE GOUT pour le commerce du printemps et de Pété qui mérite l'attention des commerçants.

VENTE. A Vendre, par le Soussigné: 4000 Madiers de Pin, de 3 pouces. 2000 " " 2 pouces. 8000 " " d'un pouce et demi. 1200 Madiers de 2 pouces sur 6 (Battens), 14000 Planchons. 3000 Colombages. Ainsi qu'une quantité de Flottes. Ce bois est parfaitement sec et d'une bonne qualité. LEON HURTEAU & Cie.

500 CAISSES de Savon de Stockdale nouveau. 9 tonnes Génivère. 300 caisses de Vitres 7 1/2 x 8 1/2 - 7 x 9 - 12 x 10 15 x 11. FROSTE & HARRISON. Rue St. Ancois-Xavier.

MR. KAHN, Dentiste Français, CHEZ MAD. ST. JULIEN, Rue Saint Gabriel. Il nettoie et plombe les Dents, d'après un nouveau procédé. DENTS ARTIFICIELLES posées et garanties. 11 mars.—j.

Portraits par le Daguerotype, PAR LE DR. CYRUS. M. LE DR. CYRUS, éditant aux sollicitations d'un grand nombre de familles, se propose de demeurer à Montréal jusqu'à la FIN DE CE MOIS. Les personnes qui désirent se procurer leurs PORTRAITS d'après son excellent procédé sont priées de ne pas laisser échapper cette occasion. 4 mars.

HOTEL MERCIER. LE Soussigné fait ses sincères remerciements à ses amis et au public en général pour l'honneur qu'il a été honoré jusqu'à ce jour, et se propose de continuer à le servir avec toute la sollicitude possible. Il prie de lui adresser ses commandes à son domicile, rue St. Denis, n. 6, à partir du 1er Mai prochain...

VENTES DIMMEUBLES. SERA VENDU, Par Autorité de Justice. LE JURY au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la paroisse de la LONGUE-POINTE, à l'issue de la Grand'Messe: une TERRE dépendant de la Succession de feu PIERRE DECARRÉ, située en la dite paroisse de la Longue-Pointe, de 2 arpens de front sur 80 arpens de profondeur; tenant devant au fleuve St. Laurent, par derrière à Basile Vanier, d'un côté à la fabrique de la Longue-Pointe, et d'autre côté à Wm. Lennie, avec une Maison, Garage et étable dessus érigés. Les conditions seront énoncées lors de la vente, ou avant, en s'adressant au Soussigné. J. BELLE, N. P. Montréal, 18 avril 1844.

Par James Young. SERONT VENDUS, aux Magasins de Messrs. STEPHENS, YOUNG & Co., par ordre du Curateur à la Succession de feu GEORGE JONSTON HOLT, LUNDI, le 29 du courant: No. 1.—Ce grand Magasin ou Vente, situé dans la rue William, présentement occupé par O. Bestwick, Ec., de 130 pieds 6 pouces de front, et joignant en arrière les bâtisses de l'Inspection de Potasse, sujet à une rente annuelle de £58 fs. 8d., payable à la Corporation de Montréal. Ce magasin se loue £250 par an.

VENTE. Par Autorité de Justice. SERA vendu le VINGT MAI prochain, à la porte de l'Eglise de la paroisse St. BRIGITTE, à ONZE heures du matin, au plus haut enchérisseur, une SUPERBE TERRE, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre défunte MARIE GALIFEAU et FRANÇOIS LEDUC, située en la dite paroisse St. Brigitte, dans le rang des Ecoisais, contenant quatre arpens de front sur trente plus ou moins de profondeur, avec une MAISON et autres bâtisses dessus érigées. Pour les conditions s'adresser au Soussigné ou au dit François Leduc. J. TESSIER, N. P. St. Césaire, 8 avril 1844.

VENTE. A VENDRE OU A LOUER, pour une ou plusieurs années, une JOLIE MAISON de COMMERCE, avec autres dépendances, située en face de l'Eglise de St. Pie. S'adresser pour les conditions à la Soussignée, Marchande à Sr. Pie. JOSEPHITE BOUSQUET. 18 avril.—j.

VENTE. UN LOPIN de TERRE, situé sur le Côteau-Baron, formant le coin Nord-Est des rues Sherbrooke et St. Laurent, ayant 135 pieds de front sur la rue Sherbrooke, 346 pieds sur la rue St. Laurent et 142 pieds sur la rue Forester, mesure anglaise. D'après le Plan qui en a été fait, il contient 9 EMPLACEMENTS, savoir: 3 sur la rue Sherbrooke, chacun de 45 x 90 pieds. 4 sur la rue St. Laurent, " de 42 x 129 " 2 sur la rue Forester, " de 71 x 69 "

DEUX AUTRES EMPLACEMENTS, dans le même fief, au pied du Côteau-Baron, sur la grande rue ou faubourg St. Laurent: l'un contenant 54 pieds de front sur la rue St. Laurent, 106 pieds de large sur la rue St. Dominique, par 136 pieds de profondeur; l'autre a 64 pieds de front sur 138 pieds de profondeur. Le tout mesure anglaise. Ces Lots seront mis à l'ENCAN le 25 Mai prochain, si avant cette époque, il ne se présente aucun acquéreur à prix privé. Les termes de paiement seront très faciles, un quart du prix seulement sera exigible en passant le contrat. Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné. GEORGE WEEKES, Agent. 11 avril.—j.

A Vendre ou à Louer. ET POSSESSION AU 1ER MAI, CETTE jolie MAISON, si plaisamment située sur le bord de l'eau, près de la Prison, et vis-à-vis le marché Parthenais, offrant un logement très commode même pour une famille nombreuse, ayant un grand nombre d'appartements, y compris les mansardes et deux étages sur le fleuve, avec galerie et dépendances spacieuses et commodes. Pour les conditions qui seront très faciles s'adresser au soussigné. AUG. PERRAULT 4 avril.—j.

A LOUER. UN COTTAGE, Maison bien achevée, avec Jardin et dépendances, située rue Amherst, faubourg Québec. AINSI qu'une Plusieurs LOGEMENTS avec Cour et dépendances, neufs et bien finis, Rue Visitation, faubourg Québec. DE PLUS: A VENDRE, un LOPIN de TERRE, contenant 800 Acres, avec privilège d'eau, dans le Township de Roxton. — ET — Cinq LOTS de 50 acres chaque, avec privilège d'eau, Maison, etc., dans le township de Kingsley, près du village. Plusieurs Lots agréablement situés, Rue la Montagne, faubourg St. Antoine. A VENDRE, une MAISON EN BOIS à deux étages avec Ecurie, Remise et autres dépendances, située aux TANNERIES, sur le chemin qui conduit à Lachine, depuis longtemps occupée comme Hotel.— Conditions Libérales. H. LIONAIS, Rue Notre-Dame, No. 86. Montréal, 11 mars.—j.

A LOUER. L'ETAGE supérieur de la maison n. 33, Place St. Jacques, contenant Cinq APPARTEMENTS très-bien finis, ainsi que chambres dans l'étage inférieur, propres à servir d'office pour un avocat ou un médecin. Trois des appartements de l'étage supérieur peuvent être convertis en une seule chambre de 30 pieds sur 25. S'adresser à MEREDITH & BETHUNE. 8 avril.—sti.

A LOUER. Une MAISON en pierre à deux étages située dans la Rue Champ de Mars. Possession à prendre le premier MAI prochain. S'adresser à SERAFINO GIRALDI. 11 avril.

